

Copie de P.G.J

Compte-rendu de la réunion du 17/10/1985

=====

La réunion s'est tenue dans les locaux du Ministère sous la présidence de Monsieur MUNYANBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse. Elle avait pour objet l'examen des problèmes qui freinent actuellement les travaux d'exécution du projet "Chantier des Jeunes de l'Est".

Participaient à la réunion :

- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
- Monsieur MUGEMANGANGO André, Fonctionnaire-Dirigeant du Projet.

Les problèmes qui furent exposés par Monsieur HAKIZIMANA Protais et qui ont été constatés lors de la tournée d'évaluation faite dans les Centres de Formation, se présentaient comme suit :

- Les travaux de constructions qui ont été entamés ne sont pas encore achevés
- Du côté de la formation, il se pose le problème de l'insuffisance des salles de classes et des ateliers.
- Le Centre n'a pas encore entrepris les activités d'élevage
- Il n'y a pas des plans ni des devis pour les nouvelles constructions qui normalement seraient nécessaires pour l'exécution de tout le programme du Chantier.
- Il se pose enfin le problème de suivi des jeunes dans les groupements socio-économiques.

Après cet exposé, il a été demandé au Fonctionnaire-Dirigeant de donner quelques éclaircissements sur cette situation. Concernant les bâtiments du Centre qui ne sont pas encore bien achevés, il a expliqué que cela est dû surtout au fait que les matériaux dont on avait besoin pour ces travaux n'étaient pas disponibles dans les magasins du Ministère. Il fallait donc attendre les nouvelles commandes de matériel et l'approbation du plan de distribution dressé par les services de la Division Production.

Pour les nouvelles constructions à entreprendre, les plans des bâtiments qu'avait faits un Ingénieur du MINITRAPE ont été jugés trop coûteux et n'ont pas été suivis.

Selon le plan d'ensemble, on prévoyait de construire :

- une étable
- une salle polyvalente
- un logement du responsable
- un dortoir
- un bâtiment de Direction avec ses autres services :  
secrétariat, comptabilité, réception.

.../...

Par contre on avait pas prévu de construire un bâtiment pour les salles de classes, les ateliers et les magasins, alors qu'ils sont nécessaires pour la formation des Jeunes.

L'élevage n'a pas encore commencé dans le Centre parce que d'une part tous les locaux ne sont pas apprêtés, d'autre part le peu d'herbes fourragères qu'on avait planté au bord du lac MUHAZI a été ravagé par les hippopotames et on n'a pas osé planter d'autres. Cependant il avait été demandé au Directeur du Centre et au technicien vétérinaire d'étudier comment entreprendre la construction de quelques clapiers pour l'élevage des lapins, en utilisant des techniques simples et faciles à diffuser dans le milieu rural. Cela n'a pas encore été fait.

Ayant passé en revue tous ces problèmes, la parole a été donnée aux autres participants pour qu'il y ait un échange d'idées de solutions. Celles-ci ont été synthétisées par le président de la réunion comme suit :

Pour les bâtiments qui sont en voie de finition, il a été demandé au Fonctionnaire-Dirigeant de programmer dans les plus brefs délais une mission pour aller voir ensemble avec le Directeur du Centre et ses techniciens le reste du matériel à commander.

Quant aux nouvelles constructions, il serait prudent de contacter d'abord le MINITRAPE et lui demander des techniciens qui puissent nous aider à faire les plans et les devis. Pour l'élevage, on a trouvé qu'il faudrait modifier le plan d'exploitation et transférer les cultures fourragères dans la parcelle réservée actuellement aux cultures vivrières. Pour cela on devra demander au Directeur du Centre d'entamer les travaux juste après la prochaine récolte, ce serait alors à partir du mois de janvier 1986. Ainsi on pourrait espérer que l'élevage des vaches commencera avec le mois de septembre 1986. Concernant le suivi des jeunes, il a été proposé qu'un petit crédit soit octroyé à chacun des groupements qui ont gagné le concours agro-pastoral organisé cette année dans les 6 communes touchées par le projet. Ce serait une sorte d'appui sur place et l'argent devrait être retiré sur le compte du Chantier dont le solde créditeur actuel est de 1.875.058 FRs, cette somme englobe aussi l'argent du projet qui a été déposé sur le compte du Chantier Sud et qui s'élève à 1.028.972 Frs. On a proposé que la Monitrice Sociale affectée dans le Centre s'occupe aussi de l'animation des jeunes des groupements socio-économiques et de leurs problèmes.

Le Rapporteur de la Réunion

MUGEMANGANGO André.-

Le Président de la Réunion

MUNYAMBARAGA Narcisse

Directeur Général de la Jeunesse.-

